



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 36518

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le billet de cinq euros. En 2003, la Banque de France notait que ce billet, qui est pourtant l'équivalent de la valeur d'échange en liquide la plus courante, ne représentait que 4,7 % des billets en circulation en France. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend, comme l'a proposé la Banque de France, inciter les banques à rendre accessible la coupure de cinq euros dans leurs distributeurs automatiques de billets.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36518

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2412

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)